



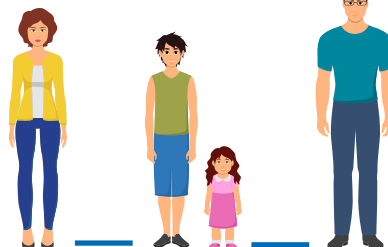
SÉPARATION



CONTACTS UTILES



**LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS**





PENSION ALIMENTAIRE

www.pension-alimentaire.caf.fr

Tribunal judiciaire de La Rochelle	10 rue du Palais -17028 La Rochelle	tel : 3228
Tribunal judiciaire de Saintes	Square du Maréchal Foch - CS 80324 - 17108 Saintes	

Permanences de juristes sur le département renseignement à prendre auprès de votre mairie.



AIDE A DOMICILE

La famille prend contact directement avec l'association la plus proche de son domicile. Toutes sont conventionnées avec la Caf.

Fédération des associations d'aide à domicile en milieu rural (Admr)	2 bis route des Marsais - Fief Montlouis - BP 10504 - 17119 Saintes Cedex - 05 46 93 66 99
Union départementale des associations familiales (Udaf) - Service entraide familiale	5 rue du Bois d'Huré - 17140 Lagord - 05 46 28 37 02
	18 rue des Oeillets - 17100 Saintes - 05 46 28 37 02

MÉDIATION FAMILIALE & ESPACES DE RENCONTRE

Association	Territoire	Coordonnées
Udaf	Aunis Atlantique & Sud Cda La Rochelle - Ile de Ré Saintonge romane	5 rue du Bois d'Huré - 17140 LAGORD contact@udaf17.fr - 05 46 98 26 41 www.udaf17.fr
Association Equilibre	Pays royannais Marennes-Oléron	16/18 rue Louis Defoix - 17200 ROYAN espaceparental@orange.fr - 05 46 06 44 57



ACCÈS AU LOGEMENT

Vous êtes salarié	ACTION LOGEMENT - 9 avenue Jean Guilton - CS 90758 - 17000 LA ROCHELLE Cedex 1 https://www.actionlogement.fr - 05 17 67 30 10
Vous avez de faibles ressources	Le Fonds social logement (FSL) https://la.charente-maritime.fr/environnement-cadre-vie/habitat/fonds-solidarite-pour-logement
Vous voulez faire une demande de logement social	https://www.demandedelogement17.fr/imhowebGP17/
Vous souhaitez solliciter une agence immobilière à vocation sociale	ALIZE 17 http://alizes17.fr - 05 46 27 50 15



VIOLENCES CONJUGALES

CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	Charente-Maritime & La Rochelle : 05 46 41 18 86
	Saintes uniquement : 05 46 74 73 17



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Des travailleurs sociaux de la Caf peuvent vous accompagner dans vos différentes démarches. Vous pouvez les contacter par mail : aidespartenaires@caf17.caf.fr
- Vous pouvez également prendre rendez-vous avec un gestionnaire conseil de la Caf sur le caf.fr pour un contact sur site ou par téléphone : www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-charente-maritime.
- Dans l'actualité des pages «Ma Caf» du caf.fr, vous trouverez également les dates et lieux des séances d'information collective «Parents séparés».

ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

> Rendez-vous sur www.caf.fr, rubrique « Ma Caf », pour trouver tous les lieux d'accueil près de chez vous qui pourront vous accompagner en cas de séparation